

## DOSSIER

### LA TRAGIQUE ODYSSEE DU PEUPLE ACADIEN

#### 1. D'OU VIENT LE NOM «ACADIE» ?

L'histoire de l'Acadie commence en 1524. François 1<sup>er</sup> prend conscience des avantages que l'Espagne et le Portugal tirent de leurs conquêtes du Nouveau-Monde. De plus, la recherche d'un passage vers l'ouest jusqu'à la Chine est toujours d'actualité.

Le Roi accepte de couvrir les frais du voyage du navigateur Giovanni Verrazano (1486-1528) né à Florence en Italie. C'est ainsi que le 17 janvier 1524, G. Verrazano quitte les Iles Madères et fait voile avec la Dauphine et la Normande vers le Nouveau-Monde qu'il atteint avec ses matelots normands et bretons le 7 mars, après 50 jours de voyage. Il trouve la région si belle, et ses Indiens si gentils et si accueillants, qu'il la nomme ARCADIE car elle lui rappelle l'Arcadie de la Grèce ancienne dont les poètes antiques avaient chanté l'innocence et le bonheur. La région de l'intérieur est vite nommée Nouvelle-France.

Même si de nombreux pêcheurs basques, normands et bretons oeuvrent près de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse, la France ne poursuit pas les découvertes de Verrazano parce que trop préoccupée par la Réforme et les guerres de religion. Jacques Cartier fait trois voyages de 1534 à 1541. D'autres voyageurs aussi, mais sans y rester durablement. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que Pierre Du Gua De Mons et Samuel de Champlain arrivent pour y installer des habitants.

#### 2. L'ILE SAINTE-CROIX (1604-1605)



Du Gua de Mons

Le 8 novembre 1603 le Roi Henri IV lors d'une commission royale confère à Pierre Du Gua de Mons le titre de Lieutenant-général pour le Roi et l'équivalent des pouvoirs d'un vice-roi sur « *les pays, côtes et confins de l'Acadie* » du 40<sup>e</sup> au 46<sup>e</sup> degré de latitude nord, à charge de *les conquérir et d'y créer des établissements français. Il devait soumettre les populations autochtones et les faire instruire à la connaissance de la foi chrétienne.*

L'Acadie à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle

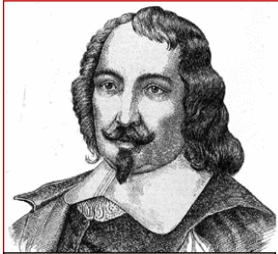


Le Lieutenant-général fait équiper deux navires avec leurs capitaines, le *Don-de-Dieu* et la *Bonne-Renommée*. Avec l'aide de riches marchands, il rassemble des artisans, des architectes, des charpentiers, des maçons, des tailleurs de pierre, des soldats et des vagabonds et fait voile en mars 1604 pour l'Acadie. Il est accompagné de Champlain, de Jean de Biencourt sieur de Poutrincourt, de deux prêtres catholiques et d'un pasteur protestant.

Vers la fin juin ils arrivent à la rivière qui sépare le Nouveau-Brunswick du Maine ; on l'appelle Rivière Sainte-Croix, et l'île prend le même nom. On y bâtit douze cabanes autour d'une cour.

Mais l'hiver 1604 / 1605 est terrible et le scorbut et le froid enlèvent la vie à 35 des 85 hommes. C'est à eux et à leurs compagnons que l'on doit la naissance de l'Acadie.

### **3. PORT- ROYAL ET SAINT-SAUVEUR (1605-1613)**



Samuel Champlain

Le rude hiver de l'île Sainte-Croix force De Mons à chercher un autre endroit pour passer l'hiver suivant. Après plusieurs expéditions pour trouver un lieu plus hospitalier, de Mons décide enfin de s'établir à Port-Royal. Il y fait transporter les matériaux et reconstruire ce qu'on appelle encore aujourd'hui « l'HABITATION ».

Au mois de septembre 1605, De Mons apprend que son monopole est menacé, il part pour la France et ramène avec lui la plupart des hommes. Il ne retournera jamais en Acadie ni en Nouvelle-France. Il laisse la direction de la colonie naissante à Gravé Du Pont. Douze hommes périssent encore l'hiver suivant et c'est le découragement.

A son retour en France, en octobre 1605, ce ne sont que trahisons et déboires pour le Sieur de Mons. Son entreprise se trouve en péril et, en septembre 1607, Poutrincourt organise le rapatriement des habitants de Port-Royal qui est confiée à la garde du chef indien Membertou.

L'Acadie ne reçoit aucun soutien du gouvernement français, elle se borne donc à l'établissement de Port-Royal et de Saint-Sauveur.

Les Anglais revendiquent l'Acadie et en 1613 le capitaine anglais Samuel Argall pille et détruit Saint- Sauveur. En octobre 1613 Thomas Dale attaque Port Royal, s'empare de toutes les provisions, vole le bétail et se retire en incendiant les maisons. Il faut vite reconstruire car l'hiver est proche et les pauvres gens en place ne peuvent compter que sur eux même.

### **4. L'ACADIE LAISSEE A SES PROPRES MOYENS (1614 – 1632)**



Cardinal de Richelieu

L'indifférence de la France continue et faute de recrues et de ressources, Port-Royal tombe peu à peu en ruines

En 1620, le Roi d'Angleterre Jacques 1<sup>er</sup> s'approprie l'Acadie et le Canada et fait construire un fort nommé Charles-Fort très proche de Port-Royal

Charles de Biencourt décède vers l'automne 1623. Il lègue sa seigneurie ainsi que tous ses biens en Acadie à son cousin Charles de Saint-Etienne de Latour, qui décide de transporter la colonie au Cap de Sable, plus loin des forces anglaises, plus facile à ravitailler.

### **5. RICHELIEU – DE RAZILLY – LA HEVE (1632 – 1635)**

En 1632, par le traité de Saint Germain en Laye, l'Acadie sera formellement rendue à la France.

En juillet 1632, Isaac de Razilly est nommé gouverneur d'Acadie par Richelieu.

Il part en Acadie en compagnie de Charles Menou de Charnizay Sieur D'Aulnay et de Nicolas Denis, avec 4 bateaux emmenant 300 hommes d'élite. Il atteint La Hève le 3 septembre 1632 où il fonde la colonie et le fort Ste Marie de Grâce.

L'arrivée de ces nouveaux colons ne fait pas que des heureux et Charles de Latour ne tarde pas à entrer en conflit avec d'Aulnay. Isaac de Razilly meurt vers le mois de novembre 1635. Sa disparition jette un grand trouble dans la colonie. Le sieur d'Aulnay lui succède.

## **6. LES LUTTES FRATRICIDES (1637-1653)**

Latour, d'Aulnay et Leborgne passent leur temps à se quereller. Ces conflits violents ne font qu'appauvrir l'Acadie qui, lorsqu'elle n'est pas la proie des Anglais, trouve le moyen de s'entre-déchirer au profit d'hommes ambitieux et sans scrupules.

## **7. L'OCCUPATION ANGLAISE (1654-1670)**

En 1654 c'est à nouveau la guerre entre l'Angleterre et la France. L'Acadie est à encore attaquée et Sedgwick, avec une flotte venue de Boston, n'a aucun mal à vaincre toute résistance de la part des Acadiens. Les Anglais restent maîtres du pays jusqu'au traité de Bréda qui redonne l'Acadie au Roi de France. La restitution ne se passe pas sans contestation du coté anglais. La France ne retrouvera tous ses droits qu'en 1670.

## **8. LA PERIODE DE GRANDE EXPANSION (1670 - 1690)**

A partir de 1670 la population augmente et les nouveaux arrivants s'installent dans d'autres régions de la Baie Française. Vers 1674 c'est à Beaubassin, de 1680 à 1689 c'est l'établissement au Bassin des Mines où l'on utilise les mêmes procédés de culture qu'auparavant. On s'établit aussi ailleurs pour trouver la sécurité et d'autres terres à cultiver.

Comme la France néglige presque constamment de fournir aux Acadiens les produits manufacturés nécessaires, ceux-ci n'ont d'autres ressources que de s'adresser aux Anglais de Boston à qui ils vendent le surplus de leurs récoltes et pelleteries.

## **9. ATTAQUES REPETEES DES ANGLAIS (1690 - 1697)**

La guerre de La Ligue d'Augsbourg (1688 - 1697) est un prétexte pour les Anglais pour attaquer, piller et détruire les installations acadiennes (Port-Royal, La Hève, Chidaboutou.)

En septembre 1697 le traité de Ryswick rend officiellement l'Acadie à la France.

## **10. LA DERNIERE PHASE DU REGIME FRANÇAIS (1697 - 1714)**

Après le traité de Ryswick en 1697, la guerre s'achève en Amérique et en Europe. L'administrateur Villebon essaie de consolider la présence française en Acadie, mais tous les efforts pour aider les Acadiens poussent les Américains à se venger. Le début de la Guerre de la Succession d'Espagne leur donne l'occasion de régler les conflits par la conquête.

Les Acadiens sont attaqués, pillés et victimes d'un blocus économique. La contrebande est difficile, presque impossible. Enfin, une dégradation continue de la vie les conduit progressivement à une conquête qui se précise.

Subercase (1706-1710) ne peut obtenir aucune aide de Versailles. Le Massachusetts en obtient de Londres. Les Anglais attaquent fin septembre 1710. Les 300 soldats de Subercase n'ont aucune chance de vaincre contre 1000 adversaires ; le 12 octobre c'est la capitulation. Seules les îles Saint-Jean et Royale restent propriété française.

## **11. LA NOUVELLE-ÉCOSSE : COLONIE ANGLAISE 1710-1749**

### **Comment gouverner avec une majorité acadienne ?**

Le traité d'Utrecht garantit aux Acadiens un certain nombre de droits : liberté de mouvements pendant un an en emportant tous leurs biens mobiliers ; pour ceux qui restent, libre exercice de leur religion, garantie de la propriété de leurs terres, etc. Tout ceci confirmé par la Reine Anne d'Angleterre.

On attendait beaucoup d'Anglais ; peu sont venus. Les autorités anglaises se méfient des Acadiens. Ils ne veulent pas les laisser partir, ils leur interdisent de construire des bateaux et de vendre leurs terres et leur cheptel.

Finalement, le gouvernement britannique organise un gouvernement militaire pour empêcher les Acadiens, pourtant majoritaires, de voter.

Les Acadiens souhaitent rester neutres, mais les Anglais veulent leur faire prêter un serment d'allégeance.

Bien que maintenus dans l'incertitude, la population augmente fortement et les récoltes sont bonnes. L'autosuffisance est assurée, mais les Acadiens sont en réalité prisonniers des Anglais, qui, ayant besoin d'eux, les laissent travailler en paix mais les empêchent de se déplacer et de commercer avec d'autres.

## **12. LA DEPORTATION**

A partir de 1749 les Anglais décident de faire venir des colons anglais et de construire une forteresse à Halifax. Le 13 mai 1749, 13 navires partent d'Angleterre avec à leur bord 2.576 personnes, pour fonder de nouveaux établissements en Acadie.



Lawrence

En septembre 1754, le lieutenant gouverneur Charles Lawrence fait emprisonner les délégués acadiens. En juillet 1755 ce même Lawrence ordonne l'arrestation de tous les



Les Anglais détruisent tout ce qui est Français

Acadiens pour les déporter, dans des conditions indignes d'un peuple, soit disant, civilisé. Cette déportation prend fin en 1763, date du traité de Paris mettant un terme à la guerre de 7 ans. La France, encore vaincue, cède aux Anglais toutes ses colonies en Amérique du Nord.

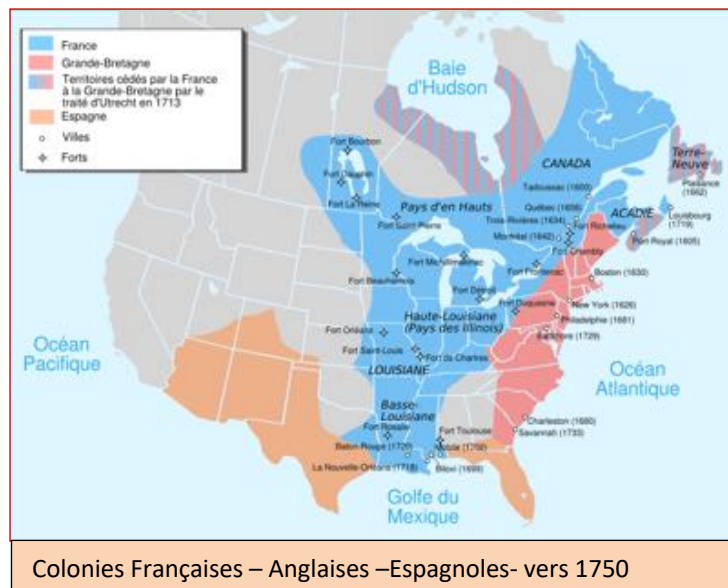
## **13. L'ENRACINEMENT DANS LE SILENCE 1755 - 1786**

A partir de 1763, les Anglais permettent aux Acadiens de revenir en Acadie. Ces derniers essaient de se regrouper et de reprendre racine.

Les Acadiens ne jouent donc aucun rôle clé dans le domaine socio-économique, si ce n'est celui de l'autosuffisance et de la main-d'œuvre bon marché.

L'Acadie compte surtout sur son accroissement naturel. En 1867, elle commence à se définir et à trouver son identité.

Des huit à dix mille Acadiens déportés des Provinces Maritimes, les trois quarts sont dirigés vers les colonies anglaises (Etats-Unis), ou sont emprisonnés à Halifax ou à Londres. Le reste se cache dans les bois du Nouveau-Brunswick ou de



la Nouvelle-France qui se rendent au Québec.

Ecosse, ou se

Des groupes importants s'installent sur l'Ile-du-Prince-Edouard et en Nouvelle-Ecosse. On recherche un endroit nouveau et on veut fonder des institutions acadiennes, car le Grand Dérangement a tout brisé, même la famille. On veut un missionnaire et au moins un maître ambulant. Le Québec et la France offrent leurs services, pour l'enseignement, la religion et dans une certaine mesure la politique.

Les Anglais dominent. Les Acadiens vivent dans l'ombre. En raison de leur religion ils ne peuvent pas voter avant 1810. Ils ne pourront être députés qu'en 1830. Et encore, ce seront les catholiques anglais qui seront préférés. La société acadienne va se donner des structures de groupe. Le congrès de Memramcook en 1880 marque l'Acadie jusqu'en 1950

#### 14. L'ACADIE NOUVELLE

Après avoir traversé tant et tant d'épreuves, les Acadiens s'organisent et obtiennent progressivement des droits.

L'identité acadienne s'affirme à partir de 1850, les Acadiens commencent à s'éveiller en tant que collectivité. Certains étrangers les traitent avec sympathie. Le poème "Evangeline," publié en 1847, œuvre romantique de l'américain H.W. Longfellow, devient « La Légende Acadienne ». Diverses publications traitent de l'histoire acadienne, ce qui permet aux Acadiens d'apprendre qui ils sont.



En politique, aux élections provinciales de 1836, Simon d'Entremont est élu à Halifax. Il est le premier Acadien en Amérique du Nord à être élu à une chambre d'Assemblée. En 1846 c'est Armand Landry qui est élu au comté de Westmorland. Enfin en 1854 c'est Stanislas Poirier qui est élu à la législature provinciale de Charlottetown. En éducation, il y a quelques écoles mais pas d'enseignement supérieur. Ni avocats, ni médecins acadiens en 1840 et pas plus de dix prêtres acadiens qui ont dû s'instruire au Québec ou dans des séminaires anglais.

La légende acadienne

L'abbé François Xavier Lafrance ouvre, à Saint-Joseph de Memramcook, le premier collège d'Acadie en 1864.

A partir de 1867, l'Acadie fait partie du Canada, mais sans garantie pour sa langue et pour la reconnaissance de sa culture distincte.

Les Acadiens sont de plus en plus conscients de leur nombre toujours croissant ; ils comprennent aussi l'importance de se regrouper, de s'occuper de leurs propres moyens de communication, et de développer un système d'éducation dans leur propre langue - sinon «l'élite» militera en vain.

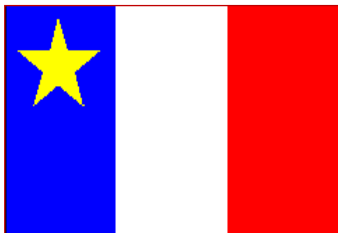
A partir de 1867 la presse se développe et de nombreux journaux voient le jour (Le Courrier des Provinces, L'Évangéline, L'Impartial, La Voix Acadienne, etc.),

Les autres médias arrivent avec le 20<sup>ème</sup> siècle mais Radio Canada ne donne pas toujours aux Acadiens leur place dans les programmes, bien qu'il y ait eu du progrès durant les dernières années.

L'arrivée du courrier électronique, des téléconférences et l'utilisation des satellites amorcent une existence intéressante mais difficile, menacée par le manque de fonds et la compétition des médias anglophones. La province électronique est sûrement la réponse aux grandes distances qui séparent les groupes éparpillés sur le vaste territoire de l'Acadie.

**L'éducation :** L'absence de structures adaptées au contexte acadien a longtemps fait partie de la stratégie des Anglais pour accélérer la disparition de la culture acadienne, que ce soit au niveau de la langue, du culte et de l'histoire. Les programmes de formation étaient exclusivement en anglais, les subventions étaient attribuées uniquement aux structures anglaises. Jour après jour, les Acadiens se sont battus pour obtenir le droit d'un enseignement en français, ce ne fut pas facile, mais, pas à pas, la reconnaissance de ce droit a fini par voir le jour. Au Nouveau-Brunswick, le ministère de l'éducation a, depuis 1964, deux sous-ministres, l'un pour les francophones et l'autre pour les anglophones.

**L'identité acadienne :** En 1881, 5000 personnes réunies au congrès de Memramcook fondent « La Société Nationale l'Assomption » et choisissent la Sainte-Vierge comme patronne.



En 1884, un deuxième congrès a lieu à Miscouche. On y adopte le drapeau bleu blanc rouge avec l'étoile dorée de Marie sur fond bleu. On décide aussi de l'hymne national : Ave Marie Stella.

Plusieurs autres congrès suivent où l'on parle de religion, d'éducation, de colonisation, de journaux acadiens, de livres à écrire, et souvent de projets spéciaux comme le parc de Grand-Pré. On y témoigne aujourd'hui de l'identité acadienne présente et passée par des expositions, des activités culturelles et une documentation historique interprétée de façon croissante par des guides acadiennes et acadiens. Ce parc a une signification symbolique profonde pour le peuple acadien.

Les femmes acadiennes aussi deviennent conscientes de leur rôle spécifique. Elles sont appelées à avoir une responsabilité de plus en plus importante dans le développement de l'Acadie, et l'on trouve des femmes acadiennes dans presque toutes les professions.

**La Vie Culturelle :** Il y a bien sûr la langue qui est celle de nos ancêtres du 17<sup>ème</sup> siècle. Le folklore avec ses violoneux, ses conteurs, ses chanteurs et ses écrits inspirés des traditions orales ; les musées riches de souvenirs et d'histoire, les chorales nombreuses, les musiciens classiques, les arts visuels, l'artisanat, les festivals, le théâtre, les auteurs et écrivains, les cinéastes, etc. toute les catégories d'arts sont largement représentées.

## Et demain ? Demain est un autre jour

### 15. LES RETOURS EN FRANCE

Entre 1755 et 1763, un certain nombre d'Acadiens a été déporté directement en France, d'autres ont regagné la mère patrie par leurs propres moyens.

Après de nombreuses tractations menées par le Duc de Nivernais, notre ambassadeur à Londres, les Acadiens détenus en Angleterre sont libérés en mai et juin 1763 pour débarquer à Saint-Malo et Morlaix. Ils ont en effet refusé au roi d'Angleterre de retourner en Acadie sur leurs terres, ne se considérant pas comme ses sujets, mais Français. C'est donc au roi de France de décider de leur sort.



Par le traité de Paris de 1763, la France perd toutes ses colonies d'Amérique du Nord. Elle s'emploie à faire rentrer sur son territoire les Acadiens dispersés en Amérique. Avec beaucoup de difficultés, certains reviennent en France, d'autres vont à Saint-Domingue, au Canada et à Saint-Pierre et Miquelon.

Maintenant le gouvernement de la France doit prendre une décision sur la réinsertion de tous ces gens dans le royaume, compte tenu des promesses faites aux Acadiens.

Une proposition innovante est soumise à Choiseul par les Etats de Bretagne. Elle permet l'installation, en octobre et novembre 1765,

Pérusse des Cars

de 78 familles à Belle-Ile-en-Mer.

De nombreux projets sont ébauchés, mais aucun ne voit le jour. Nous sommes en 1770, un certain mécontentement commence à se faire sentir parmi les Acadiens. Certains même envisagent, Leloutre en tête, d'émigrer en Louisiane. En 1772, Anglais et Espagnols tentent d'entraîner hors de France ces Acadiens, dont ils connaissent les qualités de colons, pour les conduire en Louisiane et au Nouveau-Brunswick. L'honneur de la France est en jeu, il faut rapidement établir ces pauvres gens. Le Roi les croit déjà installés. On fait appel en juillet 1772 à un Seigneur Poitevin, le marquis de Pérusse des Cars, qui accepte d'accueillir 1 500 Acadiens sur ses terres de Monthoiron, près de Châtellerault. Un accord entre le Contrôleur Général et

Pérusse des Cars est enfin conclu le 14 mai 1773.

Il est décidé de construire, pour 1 500 personnes, 5 villages de 30 fermes de 10 personnes. Mais il n'est bâti, sur la Ligne acadienne, que 57 fermes réparties en 8 villages (plus une à Férolles, sur la Commune de Bonneuil-Matours). Chaque maison d'habitation comprend une grande pièce servant de cuisine et de salle de séjour, une chambre, un cellier et une écurie, une grange et un puits. Chaque ferme possède 2 bœufs, 2 vaches et les outils nécessaires à l'exploitation.



uit Maisons à

Louis XV tient absolument à ce que les Acadiens soient incorporés à la classe des cultivateurs, l'agronomie étant à la mode. En effet, à cette époque, l'on voit en elle, avec le défrichement des landes, le remède aux ennuis financiers du royaume. Cet établissement doit être un modèle à donner aux cultivateurs de l'époque. Une entreprise d'une telle envergure nécessite des capitaux considérables. Pérusse des Cars ne la réussit qu'en faisant appel à l'état. Mais il doit cependant vendre toutes ses terres de Vendée pour installer les familles acadiennes sur ses terres poitevines aux conditions désavantageuses imposées par l'abbé Terray, Contrôleur Général des finances.



L'établissement doit être construit sur un territoire situé au centre d'un plateau couvert de brande, sur les paroisses de Monthoiron, Archigny, Cenon, La Puye et Saint-Pierre de Maillé, vestige d'une importante forêt qui a déjà été dévastée au XVI<sup>e</sup> siècle.

Grâce à l'appui bienveillant du comte de Blossac, alors Intendant du Poitou, Pérusse des Cars peut faire construire en cette fin d'année 1773, 15 maisons en murs de « bauge », ou torchis, sorte de mortier fait de terre de bornais et de brande broyée. Le 5 Juillet 1773, les fondations de la première maison sont creusées, les 14 autres suivent.

En octobre et novembre 1773, un premier groupe d'environ 600 personnes arrive à Châtellerault venant de La Rochelle en charrette ; puis en mai et juin 1774 environ 900 personnes arrivent également de La Rochelle et de Rochefort. C'est donc 362 familles, portant à environ 1500 le nombre de personnes, qu'il faut héberger.



Comment loger tout ce monde dans les 15 fermes terminées de l'établissement ? Toutes les maisons vacantes de Châteauneuf, faubourg de Châtellerault, sont réquisitionnées ; les personnes non logées sont hébergées à Monthoiron, Leigné-les-Bois, Archigny, au Château de Marsujeau, à l'abbaye de l'Etoile, à Bonneuil-Matours et Chauvigny. La majorité de ces gens sont employés à la construction des autres fermes, aux travaux de la voirie et au défrichement.

Le 10 mai 1774, le Roi Louis XV meurt. L'abbé Terray est remplacé par Turgot. Pendant quelques mois, la colonie tombe dans l'oubli et Pérusse des Cars, libre de ses faits et gestes, mène rondement la construction des villages. Les 57 maisons sont construites. Avec l'aide de Sarcey de Sutières, ingénieur agronome, il fonde, pour les jeunes acadiens, une école d'agriculture moderne.

En cette année 1775, la grogne commence à se faire sentir parmi les colons. Certains refusent de défricher tant que leur situation n'est pas réglée.

La révolte gronde et suite à des émeutes, la mesure concernant l'établissement devient, pour les meneurs, un arrêt d'expulsion.

Ainsi commence une nouvelle émigration vers Nantes dès octobre 1775. Elle est suivie de plusieurs autres jusqu'à mi 1776. Les départs se font en bateau, du port fluvial de Châtellerault. Quel ressentiment doit alors éprouver le marquis de Pérusse des Cars lorsqu' il dénombre les Acadiens décidés à ne pas quitter la colonie. En mai 1776, ils reste 157 personnes, composant 25 familles, parmi lesquelles 10 grabataires et 16 orphelins.

Les Acadiens de Nantes incitent leurs parents restés à Archigny à venir les rejoindre, se disant très bien accueillis; un certain Livoye fait tout spécialement le voyage pour leur annoncer qu'on leur promet le retour en Acadie. Et quelques personnes partent à nouveau. Pourtant, nombre d'Acadiens de Nantes, regrettant leur décision précipitée, adressent au Roi une pétition pour revenir en Poitou.

Au mois d'Octobre 1777, l'intendant Blossac se rend à l'établissement pour procéder à la distribution des habitations et des terrains aux Acadiens restés sur place, et leur apporter l'assurance que le Roi s'intéressait à leur sort. Il leur promet que les lettres patentes les fixant sur leur sort seront bientôt publiées. Ils posséderont ainsi, en propre, 176 boisselées (environ 18 hectares) de terre et une ferme équipée.

La colonie peut maintenant respirer. Les familles qui ont décidé de rester possèdent leur maison, leur terre, la vie va commencer à être sereine. Les premiers mariages entre Acadiens et enfants du pays sont célébrés. A part quelques petits malentendus entre Acadiens et paysans poitevins au sujet du bornage des terres, les colons s'intègrent au pays.

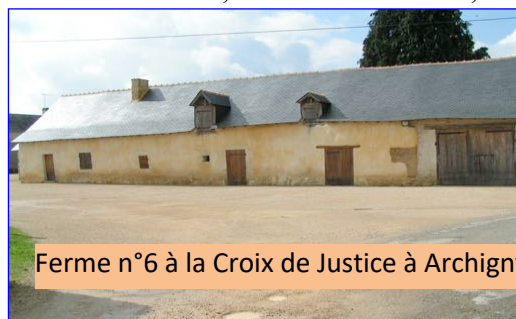
Le 26 août 1783 paraissent enfin les lettres patentes tant attendues, que le Parlement de Paris ne voudra jamais enregistrer.

Si la colonie de La Ligne est installée, il n'en est pas de même des Acadiens de Nantes qui recommencent la vie précaire qu'ils avaient connue à Saint-Malo, Cherbourg, et autres ports. Il faut attendre le consentement de Louis XVI, le 27 avril 1784, pour que les Acadiens de Nantes soient autorisés à émigrer en Louisiane. En tout sept bâtiments font voile vers la Nouvelle Orléans au cours de l'année 1785. Une nouvelle aventure se profile alors pour les Acadiens de Nantes..

Il faut attendre la Révolution pour que les colons de La Ligne obtiennent enfin leurs actes de propriété en juin 1793.

20 ans après l'arrivée des premiers Acadiens en Poitou, ceux qui ont décidé de rester sont maintenant « chez eux ».

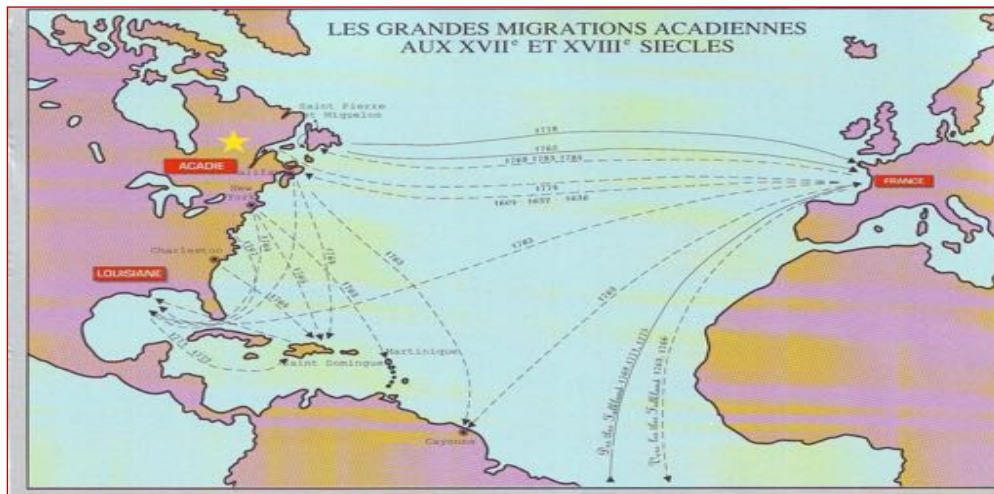
La colonie acadienne, par le mariage de ses filles et de ses garçons avec les paysans et paysannes leurs voisins, va très vite se fondre, tout naturellement, dans la population poitevine.



Ferme n°6 à la Croix de Justice à Archigny

Au cours des deux derniers siècles, ces fermes acadiennes sont passées de famille en famille par les héritages et par les ventes. Certaines fermes sont encore entre les mains de descendants des premiers colons acadiens. Mais d'autres ont abandonné depuis longtemps notre région sans garder d'attaches avec « La Ligne Acadienne ». Quoi qu'il en soit, cinq générations se sont maintenant succédées depuis le 18<sup>ème</sup>


siècle, sur place ou non, sans que jamais la tradition acadienne n'ait quitté la mémoire de leurs descendants.



**ET AVANT ?** Les européens n'envahirent le continent américain qu'à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle et quand les conquérants occidentaux débarquèrent, ils purent constater que le terrain était déjà bien occupé. Mais comme les dieux de là-bas n'étaient pas régis par Rome, ces populations autochtones ne pouvaient être que des suppôts de Satan qu'il fallait à tout prix convertir. C'est donc au nom de Dieu et d'intérêts mercantiles que les populations, que l'on appelle aujourd'hui « Les Premières Nations », se sont vues progressivement assassinées, puis spoliées de leurs biens avant d'être parquées dans des réserves par des gens civilisés très promoteurs des droits de l'homme.

Mais qui étaient donc ces premiers occupants que nos ancêtres côtoyèrent à leur arrivée en terre nord-américaine ?



 Possiblement venus à pied d'Asie pendant la dernière ère glaciaire (leurs origines ancestrales demeurent toutefois un véritable mystère), les premières nations s'établissent sur tout le continent américain. Il faudra toutefois attendre le réchauffement du climat et le retrait des glaciers pour voir arriver les premiers humains sur l'actuel territoire québécois. Contrairement aux civilisations urbaines qui existent en Amérique du Sud (Azèques, Incas et Mayas), les habitants du Nord vivent généralement en nomades. Mais il est faux de croire que

ces populations étaient primitives et simples. Les nations amérindiennes étaient parfois réunies en confédération et avaient des croyances et des philosophies très développées. Dans la partie qu'occupera la Nouvelle France, on retrouve plusieurs nations autochtones. Voici donc les trois principaux groupes, ainsi que le lieu qu'ils occupaient lors de l'arrivée de Champlain en 1604.

### Les Algonquiens (Algonquins, Crees, Ojibwés, Micmacs, Naskapis, Abénaquis, Montagnais)



Le premier groupe est celui des Algonquiens. Ils se subdivisent en plusieurs nations. En Gaspésie et en Acadie, on retrouve les Micmacs. Il s'agit d'un peuple très brave et d'humeur joviale, et très tôt ils se lieront d'amitié avec les Français. Ils partagent ce territoire (aujourd'hui appelé le Nouveau-Brunswick) avec les Abénaquis et les Malécites.

Les Algonquiens étaient des peuples nomades. Les hommes pêchaient et chassaient alors que les femmes recueillaient baies, racines ainsi que différentes graines. Ils vivaient dans des wigwams, des tentes de forme de cônes renversés faites de bois et recouvertes d'écorce ou de peaux de bêtes. Leurs vêtements étaient confectionnés de peaux et de fourrures d'animaux. L'été, leur moyen de transport de prédilection était le canot. L'hiver, les raquettes et le toboggan étaient de mise. Leur hiérarchie sociale était patriarcale, c'est-à-dire que les hommes étaient les chefs des familles et des tribus. Le shaman occupait aussi une place importante dans la société algonquienne. Il était réputé pour ses talents de guérisseur ainsi que pour ses capacités d'influencer les forces de la nature et de chasser les mauvais esprits.



### Les Inuits



Un autre grand groupe occupe la région au nord de la baie d'Hudson et le Grand Nord du Nouveau-Québec, il s'agit bien sûr des Inuits (mot qui signifie «personnes»). Jadis appelés «Esquimaux» par certaines tribus ainsi que par les Français, le terme fut changé parce que peu flatteur (il signifie «mangeurs de viande crue»). Leurs voisins algonquiens les nommaient "*ayaxkyimewa*" (qui parlent la langue d'une terre étrangère», selon l'ethnologue José Mailhot. Les Inuits sont probablement le groupe qui eut le moins de contact avec les Français compte tenu de leur situation géographique.

### Les Iroquoiens (Hurons, Pétuns et confédération iroquoise)

Les Iroquoiens habitaient originalement la région des Grands Lacs, les Hurons et les Pétuns (ou Tobaccos) au nord de ceux-ci et les Iroquois au sud. Les villages étaient généralement

fortifiés et très grands. Ils habitaient des «maisons longues» très distinctives qui pouvaient atteindre jusqu'à 200 pieds de long. Ces structures étaient construites de bois et recouvertes d'écorce d'orme.



*Les Hurons étaient probablement les alliés les plus fidèles aux Français. «Wyandots» de leur vrai nom (ce qui signifie «peuple insulaire»), ils étaient originellement situés entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, sur un territoire de 2300 kilomètres carrés (région jadis appelée «Huronie»). Au début du XVIIe siècle, on estimait que la population huronne comptait environ 30 000 individus. Vivant principalement de l'agriculture et du commerce (maïs et tabac), la nation huronne était, à cette époque, l'un des groupes les plus prospères d'Amérique du Nord. La zone commerciale des Hurons était considérable. Elle comprenait la région des Grands-Lacs, la Mauricie et même la Baie d'Hudson. Les Hurons étaient bien conscients de la supériorité de leur système de commerce et très orgueilleux de l'influence dont ils jouissaient parmi les autres peuples amérindiens. Ils refusaient d'ailleurs d'apprendre d'autres langues que la leur, forçant ainsi les nations voisines qui trafiquaient avec eux à apprendre le huron.*



Au début du XVIIe siècle, les Hurons cultivaient environ 2800 hectares de terre. On dit que, chez eux, il était plus facile de se perdre dans un champ de maïs que dans la forêt. La Huronie était rien de moins que le grenier des tribus du Nord.



Mais leur alliance aux Français ne fera qu'exacerber leurs ennemis de longue date, les Iroquois, et la Huronie sera mise à feu et à sang par ces derniers en 1649. C'est alors un long exode qui commence. Quelques centaines de survivants viennent se réfugier au Québec. Ils sont toujours poursuivis par les Iroquois qui les relancent jusqu'à leur dernier retranchement. Les Hurons se déplacent successivement à sept emplacements différents avant de se fixer de façon permanente dans la région de Québec, plus précisément à La Jeune-Lorette en 1697. Des Hurons vinrent également s'établir parmi les Français peu après la fondation de Montréal. L'harmonie entre les deux peuples est complète. Malgré le fait qu'on ne comptait qu'environ 179 membres en 1829, la population huronne se chiffre maintenant à 2751 membres dont 1100 résident toujours à Wendake (Jeune-Lorette, Québec). Ils forment aujourd'hui une petite communauté prospère.



Nous en venons enfin aux Iroquois. Ce mot vient du surnom «Irinakhoiw» que leur donnaient leurs ennemis et qui signifie «langues de serpent». Les hommes iroquois étaient les plus féroces guerriers d'Amérique. Lors de l'arrivée de Cartier, ils habitaient deux bourgades dans les basses terres du Saint-Laurent ; Stadaconé (maintenant Québec) et Hochelaga (aujourd'hui Montréal). Toutefois, à l'arrivée de Champlain 60 ans plus tard, ils ont complètement disparu de la région de la vallée du Saint-Laurent et occupent plutôt l'actuelle région au sud des Grands Lacs (aujourd'hui l'État de New York). Cet inexplicable déplacement constitue une des grandes énigmes de notre histoire.



Les Iroquois étaient réunis en une confédération de cinq nations: les Agniers (Mohawks), les Onneitouts, les Onontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans. La confédération iroquoise est présidée par 50 chefs représentant autant de tribus. Contrairement aux autres peuples amérindiens, plusieurs nations iroquoises parlent une langue apparentée à la langue aztèque, parlée dans l'actuel Mexique. Ils seront d'abord les alliés des colons de New Amsterdam (le New York hollandais), et ensuite ceux des Anglais qui leur fournirent des fusils (ce que la France refusa toujours de faire). Les Hollandais et les Anglais se servirent d'eux pour plusieurs raids de guérilla sur la jeune colonie française. Les guerriers Iroquois massacreront sans pitié et à plusieurs reprises les paysans de la Nouvelle-France. L'arme préférée des Iroquois est le «casse-tête». Le «scalp», pratique qui consiste à arracher le cuir chevelu d'un ennemi pour le porter comme trophée à sa ceinture, est aussi très populaire. Les Anglais échangeront aux Iroquois des scalps de colons Français contre des fusils. Les Iroquois sont également très doués pour la torture.

Les Iroquois étaient sédentaires, leurs villages étaient donc établis au même endroit pour de longues périodes de temps. Ils se déplaçaient pour des raisons militaires ou lorsque la terre avait été épuisée ( tous les 20 ans environ). L'agriculture fournissait la majeure partie de la diète iroquoise; maïs, haricots et courges. La société iroquoise était soumise à une hiérarchie matriarcale, c'est-à-dire que ce sont les femmes qui étaient les propriétaires terriens et qui déterminaient les liens de parenté. Après son mariage, un homme allait vivre dans la maison longue de sa femme et leurs enfants devenaient alors membres du clan de celle-ci.


Les femmes possédaient et exploitaient les champs de culture sous la supervision de la mère de clan. Les hommes quittaient d'habitude le village en automne pour la grande chasse annuelle et revenaient au milieu de l'hiver. Au printemps, ils pêchaient. Comme celle des Algonquiens, la religion des Iroquois était basée sur le culte du «Grand Esprit» tout-puissant qui régnait sur toute les créatures vivantes. C'est le système politique confédératif des Iroquois qui les rendait toutefois unique et c'est celui-là qui leur permit de dominer militairement les 200 premières années de l'Amérique coloniale.

### Le choc des cultures



Historique rencontre de 2 peuples  
Jacques Quatier - Donnacona

Il est important de comprendre que, contrairement aux Espagnols et plus tard aux Américains, les Français de l'époque n'ont jamais eu l'intention de conquérir les Indiens par les armes. Il n'y a donc pas eu de génocides dans l'histoire de la Nouvelle-France (à part ceux qui sont l'œuvre des Iroquois), contrairement à celle de la Nouvelle-Espagne ou des États-Unis. L'objectif des Français fut d'abord de commercer avec eux et ensuite de les «évangéliser», croyant ainsi sauver leurs âmes. Les relations furent en général harmonieuses, il n'était pas rare de croiser des groupes d'Amérindiens dans les rues des villes et des villages.

 Ces gens qu'on appelait «Indiens» ou «Sauvages» apprirent beaucoup aux Français, comme l'art de transformer la sève en sirop d'érable et les moyens à prendre pour survivre aux rigoureux hivers et au scorbut. Les gens d'ici modifièrent l'habillement traditionnel européen pour y incorporer des emprunts vestimentaires faits aux Amérindiens pour des raisons pratiques. Et bien que les mariages officiels entre Français et Amérindiennes étaient assez rares, les unions temporaires l'étaient beaucoup moins. Selon les compilations de Louis Tardivel, les langues amérindiennes auraient donné quelque 200 mots au français moderne et autant à l'anglo-américain. Un grand nombre d'aliments dont personne ne peut plus se passer provient d'Amérique: la pomme de terre, la tomate, le maïs, la cacahuète, le piment et bien d'autres. On estime que les trois cinquièmes des aliments cultivés aujourd'hui dans le monde seraient originaires des Amériques.

**Gérard Ardon-Boudreau**

